

# PRO- GRAMME DE LÉGIS- LATURE 2025/30



Ville du Grand-Saconnex

# LE GRAND-SACONNEX, UNE COMMUNE EN TRANSITION

Le Grand-Saconnex aborde la législature 2025–2030 avec une vision ambitieuse, durable et inclusive. Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques liés aux futurs développements de notre commune, le Conseil administratif se donne pour mission de communiquer le plus souvent possible à l'ensemble de la population les différents changements que connaîtra notre cadre de vie afin de bâtir un avenir résilient, solidaire et innovant.

Les engagements pour l'agglomération sont principalement les aménagements pour accueillir le tram sur la route de Ferney ainsi que le réaménagement de la Place de Carantec et du quartier des Marronniers ainsi que le développement du futur quartier de la Susette.

Il faut rappeler que notre commune sera dès lors, et plus que jamais, la porte d'entrée du Canton par sa situation géographique et ses infrastructures de portée régionale : autoroute, gare ferroviaire, gare routière, aéroport, etc.

Engagée dans la transition écologique, notre commune continuera ses efforts pour atteindre les objectifs de la transition écologique en adéquation avec les contraintes cantonales et fédérales.

Dans le même temps, il faudra maintenir la qualité de vie dans la commune en renforçant la cohésion sociale, la solidarité et les liens intergénérationnels indispensables au vivre ensemble. La situation vécue lors de la pandémie a d'ailleurs mis en exergue la précarité d'une partie de nos concitoyennes et concitoyens, et la nécessité de développer un soutien de proximité fort.

Les prestations à la population, les dispositifs d'écoute et la médiation communautaire seront consolidés. La sécurité publique, dans une approche de prévention et de proximité, continuera à faire l'objet d'une attention constante.

Le défi majeur de notre temps est de pouvoir nous développer de façon cohérente et respectueuse de l'environnement en préservant la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs besoins. C'est une culture de la sobriété que nous devrons promouvoir.

Nous poursuivrons une politique d'aménagement équilibrée et participative. La densification maîtrisée, le respect du patrimoine, la qualité architecturale et la création d'espaces publics vivants guideront nos projets. Les grands chantiers seront pensés pour répondre aux besoins actuels et futurs des habitantes et habitants.

Nous renforcerons l'efficacité énergétique du parc immobilier communal, soutiendrons les rénovations durables, développerons les énergies renouvelables locales et favoriserons la biodiversité en ville, par le biais de plantations, toitures végétalisées et corridors écologiques.

Pour ce faire, le Conseil administratif entend développer, entre autres, des activités culturelles, de loisirs et sportives qui contribueront à l'épanouissement des uns et des autres, et offrir un cadre de qualité à l'administration dont le personnel fournit les prestations nécessaires aux Saconnésiennes et Saconnésiens. La culture et le sport, moteurs de lien social et de dynamisme communal, bénéficieront d'un soutien accru, notamment à travers les associations et les clubs par le biais d'événements ouverts et accessibles à toutes les générations.

*Le Conseil administratif*

*De gauche à droite,*

**Monsieur Laurent Jimaja**

*(Les Verts)*

*(Maire du 01.06.25 au 31.05.26 et du 01.06.29 au 31.05.30)*

**Madame Valérie Tissot-Buchoux**

*(PLR)*

*(Maire du 01.06.26 au 31.05.27 et du 01.06.28 au 31.05.29)*

**Monsieur Michel Pomatto**

*(Parti Socialiste)*

*(Maire du 01.06.27 au 31.05.28)*

Le rôle des sociétés communales sera renforcé en tant qu'entités qui animent notre commune grâce aux nombreuses activités qu'elles proposent.

Le renforcement de l'administration et des liens de celle-ci avec la population permettra d'assurer des prestations de qualité en adéquation avec les besoins. La complémentarité de tous les services sera de mise pour le bien-être de chaque citoyen et citoyenne.

La sécurité publique, dans une approche de prévention et de proximité, continuera à faire l'objet d'une attention constante. Une réflexion sera menée sur la dotation de notre police municipale, sa complémentarité avec nos services communaux et d'autres partenaires au niveau régional et cantonal.

Développer des actions qui contribuent au renforcement du sentiment de sécurité reste un enjeu majeur en la matière ainsi que lutter contre les incivilités par une présence renforcée sur le terrain.

De nombreux défis attendent notre commune qui évolue et se développe. Une gestion maîtrisée des finances par une politique d'engagement et d'investissement rationnelle est essentielle. Par ailleurs, il faut rappeler que nos finances sont liées à celles des autres communes à travers la péréquation intercommunale et la répartition des tâches entre le Canton et les communes.

La politique locale concerne tout le monde, c'est par elle que l'on construit des crèches, des écoles, et d'autres infrastructures au profit de la population. C'est par elle que l'on crée et que l'on maintient des activités culturelles, sportives et sociales, et que l'on soutient celles et ceux qui en ont besoin, car comme l'indique le préambule de la Constitution fédérale « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres.

Il importe qu'un esprit citoyen anime chaque habitante et habitant.





# SOCIAL

- Privilégier une politique sociale pour l'ensemble de la population, favoriser le lien intergénérationnel et le bien-vivre ensemble.
- Aider à réduire la fracture numérique.

## Petite enfance :

- Etendre l'accueil de la petite enfance par l'augmentation du nombre de places de crèches, et proposer des alternatives pour une prise en charge efficace, par exemple en intégrant une structure de coordination de l'accueil familial de jour.

## Jeunesse :

- Maintenir la qualité du service du parascolaire et les activités destinées aux jeunes.
- Développer des partenariats avec les entreprises pour aider les jeunes à entrer dans la vie professionnelle avec des stages et des places d'apprentissage.

## Population active :

- Soutenir les initiatives individuelles ou associatives afin de créer de la solidarité et une qualité de vie commune.
- Adapter l'offre de logements temporaires pour les situations d'urgence.
- Renforcer le dispositif d'épicerie solidaire.

## Seniors :

- Favoriser la construction ou l'adaptation de logements pour soutenir leur autonomie.
- Contribuer à lutter contre l'isolement en développant des activités adaptées et renforcer la politique senior mise en place les dernières années.

## Proches aidantes et aidants :

- Soutenir les proches aidantes et aidants et les accompagner dans leurs tâches.



# URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Accompagner les développements en cours en mettant en place des mesures de soutien, et dans la mesure du possible, minimiser les nuisances.
- Poursuivre les efforts afin de lutter contre les îlots de chaleur.
- Soutenir la fondation communale du logement pour développer son offre de logements accessibles, et créer des logements intergénérationnels avec un habitat évolutif pour seniors.
- Encourager l'offre de logements en coopérative.
- Sauvegarder la zone agricole quand cela est possible et étendre les espaces verts publics.
- Développer une politique d'acquisition foncière afin de maîtriser au mieux le développement communal.
- Préserver le patrimoine historique du Grand-Saconnex quand cela est possible.
- Assurer la qualité de vie par un développement mesuré et équilibré, en veillant à une densification raisonnable et respectueuse de la biodiversité.
- Rénover la salle communale des Délices et mener les études pour la création d'un nouvel espace de rencontre à la Place de Carantec.



## MOBILITÉ

- Sécuriser les trottoirs et encourager la mobilité douce.
- Favoriser l'utilisation des transports publics.
- Améliorer l'éclairage des passages piétons.
- Faire coexister de façon harmonieuse et paisible les différents modes de déplacement, et rester ouvert à tout autre mode alternatif générant le moins possible de pollution et de nuisances.
- Informer et concerter autant que faire se peut.

## CULTURE ET SPORT

- Renforcer le programme culturel actuel et développer de nouvelles offres attrayantes et accessibles pour la population.
- Favoriser la diversité de l'offre et encourager les talents locaux, soutenir et développer la vie associative, et faciliter l'appropriation de l'espace public par les habitantes et habitants.
- Créer et renforcer des partenariats avec des entités publiques et/ou privées.
- Développer des projets et des lieux communaux en faveur de la culture et des arts pour l'ensemble de la population.
- Adapter les infrastructures sportives actuelles et en construire de nouvelles pour répondre à la forte demande de la population.
- Soutenir la pratique du sport et œuvrer à diversifier l'offre actuelle.
- Poursuivre le soutien aux différents clubs du Grand-Saconnex.





## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET QUALITÉ DE VIE

- Appuyer la mise en place de mesures de réduction des nuisances liées à l'aéroport, et à son développement futur comme demandé par la population.
- Réduire les nuisances liées à la circulation.
- Préserver et développer des espaces verts et de rencontre afin de favoriser la biodiversité et de lutter contre les îlots de chaleur.
- Poursuivre les études pour la création d'un espace pédagogique agro-urbain.
- Entretenir et rénover les équipements publics.
- Élaborer un plan d'assainissement énergétique des bâtiments, propriétés de la commune.
- Privilégier les énergies renouvelables quand cela est possible.
- Vulgariser les catalogues liés au fonds climat auprès des propriétaires de la commune afin de soutenir les stratégies d'assainissement énergétique des bâtiments situés sur le territoire communal.

# SÉCURITÉ

- Maintenir une politique de sécurité mettant l'accent sur la prévention et la proximité.
- Développer des synergies avec les communes voisines afin d'avoir une politique coordonnée.
- Œuvrer de façon transversale pour renforcer le sentiment de sécurité auprès de l'ensemble des citoyennes et citoyens.
- Mettre en place des mesures de lutte contre les incivilités par une présence visible et accrue sur le terrain.



# ADMINISTRATION ET POLITIQUE

- Renforcer le lien entre la population résidente et l'administration.
- Assurer une gestion optimale des ressources humaines par une analyse de nos besoins et de nos moyens.
- Eviter la sous-traitance et la sous-enchère salariale lors de l'attribution de mandats.
- Solliciter toutes les fois que cela est possible les acteurs économiques actifs dans l'économie locale.
- Renforcer l'écoute et la participation de l'ensemble des citoyennes et citoyens.
- Soutenir et développer la vie locale et associative.
- Renforcer le pôle de communication afin de mettre à la disposition de chaque citoyenne et citoyen la bonne information.
- Travailler de concert avec le délibératif pour le développement de la commune.
- Consolider les mesures en lien avec le marché du travail pour favoriser l'insertion professionnelle.

# INTERCOMMUNALITÉ

- Développer toutes les fois où cela est possible des partenariats avec d'autres communes voisines tant en matière sociale, culturelle, sportive, sécuritaire ou administrative.
- Soutenir et faire aboutir le projet de réalisation d'une piscine intercommunale.
- Favoriser des échanges plus larges par le biais du Groupement des sept communes de la rive droite du lac, l'Association des communes genevoises et l'Union des villes genevoises.





[www.grand-saconnex.ch](http://www.grand-saconnex.ch)



Ville du Grand-Saconnex